2019

VIVONS LA VILLE AUTREMENT

LA VILLE SAINT VALLIER

SOMMAIRE

RETROSPECTIVE 01-02

BUDGET 03

EDUCATION 04

HABITAT 05-06

VIE DE QUARTIER 07

BON VIVRE 08

AU FIL DE SAINT-VALLIER 09-10

CULTURE 11

ANIMATION 12

ASSOCIATIONS 13-14

EDITO

Un livre se ferme, un autre s'ouvre, nécessairement porteur d'espoir et laissant présager de belles aventures, pour vous et avec vous. Résolument tournés vers l'avenir, nous n'en oublions pas moins l'année qui vient de s'écouler et le climat socio-économique dans lequel elle s'est terminée.
Soyez certains que cette réalité ne nous fera pas oublier nos engagements électoraux, ni perdre de vue notre souhait d'œuvrer pour la transformation de notre ville et l'intérêt de ses habitants. Les défis de demain, même s'ils ne sont pas nouveaux, nous encouragent à promouvoir un mode développement plus économe et plus respectueux de l'environnement.

2018 s'achève avec l'inauguration de plusieurs réalisations mettant en avant notre volonté de promouvoir des espaces publics agréables dans un cadre de vie amélioré, et la poursuite d'autres projets :

→ **La passerelle piétonne** longeant la Galaure au sein du Parc Witzenhausen et reliant le centre-ville aux Terrasses d'Ollanet, procurant ainsi un mode de déplacement doux et sécurisé pour les piétons, et notamment les collégiens, empruntant le chemin quotidiennement ;

→ **La réfection des avenues Désiré Valette et Eugène Buissonnet**, dans la continuité des travaux menés sur la Place du Champ de Mars en 2017, apporte modernité et sécurité pour tous les utilisateurs ;

→ **La poursuite des opérations liées à l'habitat** afin de valoriser l'immobilier, d'améliorer le confort et de s'engager dans une démarche écologique par la remise aux normes énergétique.

→ **La révision du Plan Local d'Urbanisme** qui sera effective dans les prochains mois afin d'assouplir certaines règles et normes dans des périmètres définis, dans le but non dissimulé de dynamiser notre habitat, notre population et la volonté de s'investir dans le devenir de notre commune.

Ces réalisations laissent présager encore de beaux projets à venir sur notre commune, dont certains sont actuellement en cours comme l'ilot Mézel-Verdun dans le cadre du projet urbain VAL'ERE, ou encore le quartier LIORA qui connaîtra dans les mois à venir des changements pour le mieux.

Le cœur historique de Saint-Vallier fera également l'objet de nouvelles transformations que nous n'avons que très peu évoquées jusqu'à présent, mais qui permettront d'apporter une aération autour de la Cure. Soutenus financièrement par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, nous souhaitons éclaircir le maillage urbain et créer un belvédère sur les Jardins de la Galaure là où se tient actuellement l'ancienne Médiathèque Départementale.

Ces nouveaux espaces créés se veulent des lieux d'échanges et de rencontres, où il sera possible de profiter d'un cadre doux et végétalisé au cœur-même de la ville, afin de profiter au mieux des structures urbaines qui font la richesse de Saint-Vallier.

La cérémonie des vœux, le lundi 7 janvier 2019 à 18h30 à la salle des fêtes, me permettra de dresser un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les réalisations à venir, pour notre cher Saint-Vallier.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches et tous ceux que vous aimez, une bonne et heureuse année 2019

RETRO-SPECTIVE 2018

05.10.2018
Vernissage du salon d'automne du DIPAS

14.07.2018
Repas républicain

19.06.2018
Lancement saison culturelle 2018 - 2019

10.05.2018
39ème braderie

11.11.2018
Centenaire de l'armistice 1918

24.02.2018
Conservatoire
des vignes

.05.2018
ccueil des élèves
emands dans le cadre
jumelage

25.07.2018
Visite annuelle
du camping

26.06.2018
Inauguration passerelle
piétonne Witzenhausen

22.09.2018
3ème bouchon RN7

BUDGET

En 2017, le budget de fonctionnement de la commune a permis de dégager un excédent de 627.000 €, sans augmentation de la fiscalité, par une stricte maîtrise des dépenses.

Année	Recettes	Dépenses	Excédent
2015	4.188.000 €	3.552.000 €	+ 636.000 €
2016	3.881.000 €	3.390.000 €	+ 491.000 €
2017	4.135.000 €	3.509.000 €	+ 627.000 €

Cet excédent permet à notre ville d'investir en fonds propres sur plusieurs réalisations et de conserver un fond de roulement témoin d'une bonne santé financière.

Commune

Fond de roulement par habitant

Anneyron	Saint-Rambert	Tain	Saint-Vallier
- 78 €	- 130 €	- 122 €	603 €

L'imposition (Taxe d'habitation et taxes foncières) n'a pas augmenté depuis deux ans et la pression fiscale à Saint-Vallier est inférieure à la moyenne des communes de même taille.

Produit des 3 taxes communales par habitant

Commune	€
Anneyron	331 €
Saint-Rambert	324 €
Tain	483 €
Moyenne Strate	437 €
Saint-Vallier	324 €

L'investissement a été maintenu a un niveau suffisant pour poursuivre la restructuration de la commune et l'amélioration du cadre de vie.

Commune

Dépenses d'équipement par habitant

Anneyron	Saint-Rambert	Tain	Saint-Vallier
494 €	292 €	347 €	440 €

La rigueur dans la gestion quotidienne et le souci depuis de nombreuses années de conserver une situation financière saine permettent à notre commune de disposer encore de quelques moyens en fonds propres pour maîtriser sa politique locale, malgré un contexte toujours plus tendu, de baisse des dotations en charges supplémentaires imposées.

D'où vient l'argent ?
Recettes 2017

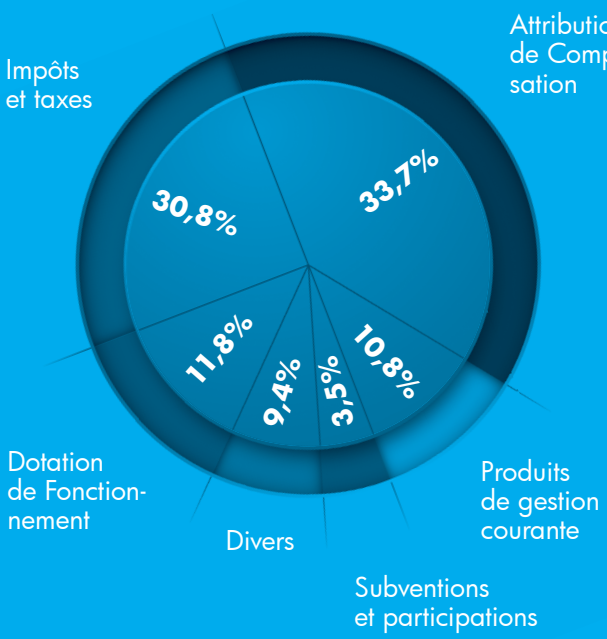

Où va l'argent ?
Dépenses 2017

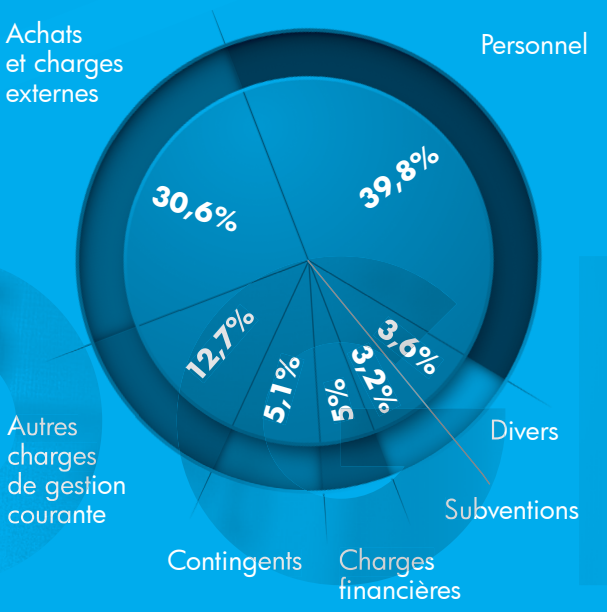

EDUC-ATION

Avec cinq établissements scolaires et plus de 1700 élèves, établir et maintenir un cadre propice à l'envie d'apprendre et de découvrir le monde dans lequel les enfants évoluent est indispensable. En 2018, de nombreux projets ont vu le jour et encouragent le corps enseignant ainsi que les élus à s'investir davantage.

Incroyables comestibles

Pourrons-nous produire toujours plus pour nourrir l'Homme sans porter atteinte à l'humanité ?
Voilà la question que s'est posée un groupe d'élèves du Lycée Henri Laurens suite aux interrogations concernant l'alimentation et qui gravitent autour de la problématique environnementale.
La Mairie, partenaire du projet, l'a accueilli dans les Jardins de la Galaure, soutenant ainsi cette classe qui souhaitait reconnecter les gens entre eux autour du slogan « On partage, on arrose, on partage » !
L'accent a été mis sur les plantes aromatiques, avec des infos, conseils, idées recettes et astuces, divisant ce projet en 50% d'action et 50% de pédagogie.

Le + : venez scanner les QR Codes qui accompagnent les descriptifs de chaque variété !

Un nouveau BTS qui s'annonce prometteur

Le 24 septembre 2018, 11 élèves ont intégré le nouveaux BTS Maintenance des Véhicules au Lycée Henri Laurens, s'inscrivant dans la progression logique au bac pro existant au sein de l'établissement. Cette nouvelle formation permet à ces futurs professionnels d'appréhender les technicités et la complexité des véhicules sur le marché, transformant profondément la profession et les besoins qui en découlent. Nous leur souhaitons une pleine réussite !

« ÉTABLIR UN CADRE PROPICE À LA DÉCOUVERTE ET À L'ÉPANOUISSEMENT »

Centenaire de l'Armistice et devoir de mémoire

Au programme d'histoire des classes de CM1 et CM2, la Première Guerre Mondiale suscite de nombreuses interrogations auprès de la nouvelle génération qui ne connaîtra pas de Poilus. La célébration de ce premier Centenaire de l'Armistice a permis aux enfants de s'approprier ce passé et d'être le vecteur de cette Mémoire qui est un devoir pour tous. Pour l'occasion, les enfants ont réalisé des ouvrages exprimant leur vision de la Guerre et qui ont été exposés à l'Espace Histoire. Acteurs à part entière de la cérémonie officielle le 11 novembre, ils ont lu des lettres de Poilus et des poèmes avant d'entonner la Marseillaise, donnant au moment une dimension particulièrement émouvante.

Intervention et accompagnement tout au long de l'année

Visite des établissements lors de la rentrée scolaire / distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 / Remise des diplômes du BAC.

HABITAT

Quand la ville met l'accent sur l'habitat

Au centre des grands chantiers conduits par la politique de la Ville, l'habitat est à la fois le lieu privilégié de construction des identités, et le cadre de l'épanouissement individuel et familial. Il joue un rôle déterminant dans l'intégration des ménages, mais aussi dans la composition de la ville et de l'équilibre du territoire.
Cependant, face à l'impératif du développement durable, les pouvoirs publics doivent prendre en considération la notion de « retravailler » le bâti existant, de le renouveler et de le revaloriser.

La question du renouvellement urbain, pourquoi ?

Ce concept a été mis en place dans le but de lutter contre plusieurs problèmes qui émergent au fil du temps :

→ L'obsolescence immobilière et urbaine qui s'explique par la mise en lumière d'un décalage progressif des logements existants avec les évolutions des usages et des normes (par exemples les exigences sanitaires de base, les surfaces minimales de pièces, les normes d'isolation thermique …) ;

→ L'obsolescence urbaine, d'un point de vue d'architecture immobilière, peut entraîner des jugements négatifs, et créer de fait un marquage social. En effet, il arrive que des choix architecturaux qui avait fait la gloire d'un quartier à une époque en soient la source de sa désuétude et de son déclin ;

→ Les activités industrielles qui se réimplantent en-dehors de la ville et entraînent un patrimoine locatif social en perdition, ayant des conséquences directes sur l'occupation humaine de ces quartiers.

La mise en place de programmes

La ville souhaite garantir une réelle qualité de vie à ses habitants, et met en place plusieurs opérations (OPAH-RU, OPAH-CD, Opération façade, PIG), qui ont des enjeux directs sur l'habitat afin d'éradiquer les logements indignes, remettre aux normes les logements et favoriser leur confort, résorber la vacance, lutter contre la précarité énergétique ou encore valoriser les parties communes d'un immeuble.
Au niveau du territoire et de sa cohérence, ces programmes permettent un désenclavement du quartier en permettant de le relier au reste de la commune (comme Liora, quartier résidentiel), ou d'améliorer le confort des logements donnant le change aux autres transformations du quartier (partenariats avec DAH, SDH ou encore Soliha).

Les engagements politiques et stratégiques de la Ville ont conduit à la création d'ilots (ilot Jean Jaurès, ilot Mézel-Verdun, Ilot de la Cure), afin d'apporter respiration et perspective au tissu urbain, et la création de places pensées comme des lieux de rencontre et d'activité commerciale afin de supplanter la coupure géographique.

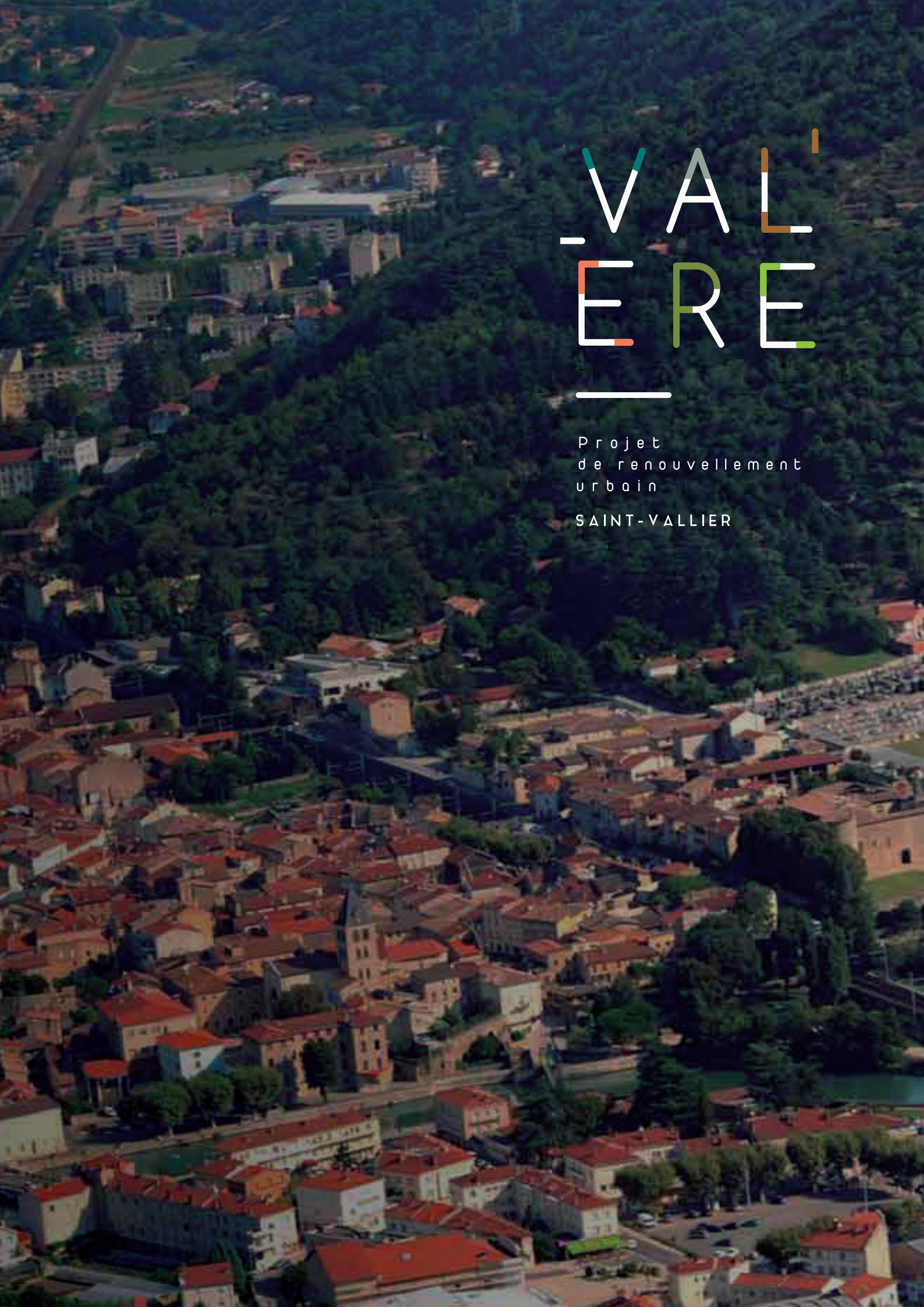

_VAL'ERE

Projet
de renouvellement
urbain

SAINT-VALLIER

VIE DE QUARTIERS

Renforcer le lien en favorisant le vivre ensemble

La proximité et la vie des quartiers sont deux thématiques indissociables qui permettent d'assurer un développement cohérent et harmonieux du territoire. En 2018, la municipalité a ancré davantage sa volonté de maintenir son équilibre tout en s'investissant dans de nouveaux projets portant des ambitions diverses.

La cérémonie citoyenne

Première du genre sur la commune, cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire et les membres de son conseil municipal de rencontrer les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale. Ce fut l'occasion d'aborder avec eux les enjeux démocratiques et les différents aspects de la citoyenneté.

En route pour la 2ème fleur

La saison estivale a été marquée par la visite de la Commission départementale « embellissement et cadre de vie », de laquelle il est ressorti que Saint-Vallier devait poursuivre ses efforts et son investissement dans la valorisation paysagère et végétale. Des critiques très positives qui encouragent la Municipalité à concourir pour l'acquisition d'une deuxième fleur !

Réunions de quartiers

Une fois n'est pas coutume, les habitants ont pu participer aux réunions de quartiers, instaurées comme un dialogue entre les élus et les saint-valliérois. Elles ont encore été l'occasion de chercher ensemble des solutions aux questions qui nous concernent tous. Utiles et constructifs, ces échanges ont été salués par la réactivité des services municipaux.

Javise

Application mobile et gratuite mise en place en 2016, Javise permet d'allier praticité et efficacité en signalant en temps réel d'éventuels incidents rencontrés sur la Commune. Grâce à cette application, tous ces incidents sont signalés à la Mairie qui se charge d'effectuer les réparations nécessaires.

Commerces

Vous les avez sûrement vus, donnant de la couleur et du pep's aux vitrines commerçantes inoccupées ! Projet porté par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, l'objectif est de rendre le centre-ville plus attractif et d'effacer les vitrines sans vie. Peut-être serez-vous le prochain professionnel à occuper ces lieux en demande d'animation …

BON VIVRE

Saviez-vous que cette thématique a fait l'objet de plusieurs recherches en sociologie ? Et s'il existait des critères permettant de mesurer le niveau de « bon vivre » des villes ? A Saint-Vallier, il n'est pas nécessaire de choisir entre « jardinage et cinéma », trouvant l'équilibre d'un caractère urbain dans un cadre rural !

Bonheur et territoire : un lien improbable ?

La réponse est … non ! Quand la population cherche à se construire une vie plus saine, se sont tous les aspects de la vie quotidienne qu'il faut étudier. L'urbanisme est devenu au cours de la dernière décennie un critère de choix pour estimer la qualité de vie et le bonheur qui en découle. Pour attirer une nouvelle population et conserver ses habitants, une ville doit savoir se réinventer et se renouveler afin de rester dans la course. Saint-Vallier l'a compris est s'inscrit dans une démarche volontaire largement soulignée par la Région Rhône-Alpes ! 64 commerces, une gare, un cinéma, 5 établissements scolaires, des professionnels de santé, un dynamisme associatif, un projet de renouvellement urbain en cours, un large dispositif d'aide pour le logement, des terrains constructibles et révision du PLU … Les divers aménagements pensés par les politiques locales veulent impulser un sentiment de confort et de tranquillité tout en ayant un accès direct à la ville. Saint-Vallier dispose des atouts indispensables : Habiter, travailler, se divertir et circuler sont les quatre axes primordiaux de la réflexion dans l'établissement d'un sentiment de bien-être quotidien.

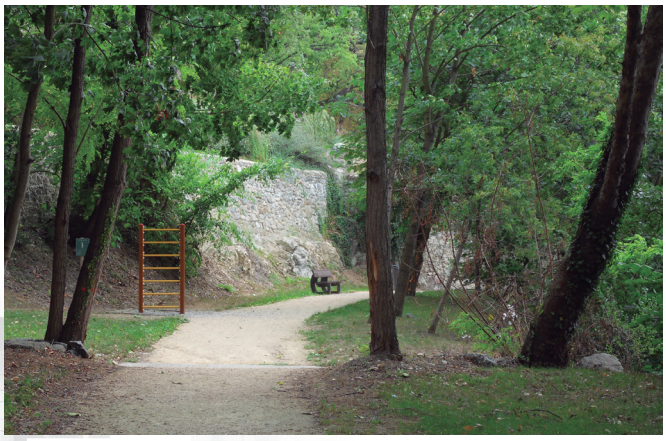

Une ville verte

Depuis 2017, Saint-Vallier arbore sa première fleur et poursuit sa politique de fleurissement afin d'offrir aux habitants, touristes ou simples passants une agréable expérience de vie.

→ Un parcours urbain, des idées pour bouger

Les Jardins de la Galaure abritent à l'ombre de leurs arbres majestueux un parcours urbain et des jeux pour les enfants. Lieux par excellence de l'enchantement, de l'apprentissage et de la socialisation, les parcs jouent un rôle important dans la vie des jeunes comme des grands. Véritable parenthèse au cœur de la ville, allongez votre parcours en toute sécurité jusqu'au parc Witzenhausen dans lequel une liaison piétonne a été créée afin de rejoindre Ollanet. Sur les hauteurs de la ville, venez profiter d'une vue panoramique imprenable sur le défilé du Rhône.

→ Prenez de la hauteur avec des arbres remarquables

La ville abrite de magnifiques essences, parfois très rares, d'arbres dont on ne soupçonne pas la présence sur notre territoire. Nous avons souvent tendance à évoquer les platanes, les tilleuls et les marronniers qui ombragent les places et les parkings, notamment Quai Gagnère, Auguste Delaye ou du Mézel. Mais saviez-vous que deux arbres sortent véritablement du lot ?

Le Ginkgo Biloba se trouve dans l'enceinte de l'hôpital et mesure plus de 28 mètres ! Il est à noter que les Ginkgos de ce gabarit sont rares en France, et qu'il s'agit-là du plus gros recensé dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes à ce jour. On estime son âge à 160 ans, et son histoire est directement liée à celle de la ville. En effet, une piste intéressante est à explorer du côté du commerce de la soie au début du XIXe siècle, avec notamment Eugène Buissonnet (1833-1902), commercial parti en Chine en 1854 où il allait chercher des cocons. Si l'on fait le lien entre ces éléments, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'il aurait reçu un plant de Ginkgo lors d'un échange commercial.

Le Méta Séquoia se trouve également dans le parc de l'hôpital, en face du parc Witzenhausen. Cette espèce a été décrite en 1941 comme un fossile de l'ère mésozoïque, vieux de 150 millions d'années ! De nouveaux prélèvements ont été réalisés en 1946 par des professeurs chinois qui décrivirent par la suite une nouvelle espèce en 1948. Appelé « sapin d'eau » (Shui-Shan en chinois), il est idéalement situé sur la commune puisqu'il dispose d'un ensoleillement optimal, et implanté sur une ancienne réserve d'eau !

AU FIL DE SAINT VALLIER

Les projets de la Ville

Il n'est pas rare d'entendre que Saint-Vallier est une ville dynamique qui fait de la richesse de son patrimoine et de son histoire un véritable atout. Et si tous les citoyens ne voient pas de façon concrète les évolutions opérées par les décisions de la municipalité, il convient de faire le bilan de cette année 2018 qui marque un tournant non négligeable dans l'avenir.

Révision du Plan Local d'Urbanisme. De quoi s'agit-il ?

Un « PLU » est un document qui fixe les conditions d'aménagement d'un espace afin qu'il soit respectueux des principes de développement durable, tout en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements.

Mais pourquoi le réviser ?

Le PLU en vigueur aujourd'hui est devenu un outil inadapté vis-à-vis des exigences actuelles (notamment en matière énergétique, économique et résidentielle). Il convient donc de prendre en compte les divers projets menés actuellement et à venir sur la ville. Parmi eux, nous comptons :

→ Val'Ere qui s'étend sur plusieurs ilots : quartier Liora, avenue Jean Jaurès, ilot Mézel-Verdun …

→ L'intégration de la friche CHATAIN, projet en cours de définition et confié au cabinet d'étude urbaine ARTER Agence

→ L'assouplissement du règlement de la Zone d'Aménagement Concertée d'Ollanet qui rencontre des difficultés de commercialisation.

La commune est l'une des premières du département a opté pour une présentation du futur PLU sous forme pédagogique afin de le rendre davantage accessible et compréhensible. Il comportera 3 cartographies essentielles qui seront complétées d'un écrit : zonage, destinations sous destinations, formes urbaines. Mais aussi une liste des éléments végétaux remarquables. Des orientations d'aménagement et de programmation s figureront également dans ce document sur quelques secteurs.

La procédure devrait se terminer à l'automne 2019, vous serez informé de l'enquête publique qui devrait se dérouler en septembre 2019.

Site Patrimonial Remarquable

Notre commune de SAINT VALLIER dispose d'un patrimoine bâti intéressant dont les éléments historiques les plus remarquables sont l'église et le château, qui échappèrent au bombardement américain du 16 Août 1944. Les abords de ces deux monuments sont aujourd'hui protégés par deux périmètres de protection d'un rayon de 500m autour de chacun d'entre eux.

En parallèle à la révision du PLU, la commune s'est engagée dans une démarche de Site Patrimonial Remarquable. Cela permet de définir de nouveaux périmètres en concertation avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

L'équipe TEXUS dont le mandataire est Amaël RAPHANEAU Architecte de l'agence RAPHANEAU FONSECA a été retenu pour nous assister dans cette étude SPR. Un lien étroit se fait avec le bureau d'étude du Plu afin que les deux documents soient concordants.

La candidature de Saint-Vallier au SPR devrait être l'une des toutes premières candidatures du département à être examinée par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) au cours du 1er trimestre 2019.

Le classement en SPR résulte d'une décision du Ministre de la Culture après avis de ladite Commission et après enquête publique. Le classement précisera le périmètre

CULTURE

Spectacle
« Jean-Claude Gallotta »

La culture a, de tout temps, été un vecteur de partage. Les pratiques artistiques, aussi diverses soient-elles, permettent de toucher tous les publics, de les rassembler et de faire naître des échanges qui sont au cœur-même de nos sociétés.

Les spectacles proposés par la Commission culturelle, se veulent évocateurs de sens et créateurs d'émotions. En faisant appel aux structures présentes sur le territoire de la commune comme le Ciné Galaure et la Médiathèque, la culture s'affirme et inscrit la Ville dans une ouverture indispensable à l'éveil de tout un chacun. Humour, théâtre, musique, danse, expositions … rien ne manque aux programmations imaginées chaque année.

Exposition
à l'Espace Arts plastiques

Spectacle
« Fillette »

+ La billetterie

La vente des billets se fait aux heures de séances de cinéma le lundi et le mardi de 14h à 22h.
→ Contact : 04 75 23 07 26

Les billets seront également en vente à l'entrée de la salle Désiré Valette, le jour des spectacles. Ouverture des portes 1h avant l'entrée des artistes sur scène.

« LE PARTAGE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE. »

ANIMA-TION

Nous les retrouvons plusieurs fois par an au sein de la salle Désiré Valette, ils rythment la vie de la Ville en investissant les rues à plusieurs occasions, ils pensent aux petits mais aussi aux grands …
Mais qui sont-ils vraiment ?

Le Groupe d'Animation Municipal et l'Association Festi'Vallier sont à l'initiative de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, des fêtes de Noël, de la fête de la musique ou encore de nombreux spectacles comme Dani Lary, Gauvain Sers, ou prochainement des têtes d'affiches telles qu'Anne Roumanoff et Barbara Fortuna.

2019 s'annonce riche en émotions, et commencera dès le 06 mars avec l'organisation d'un carnaval en partenariat avec le Point Accueil Social, les écoles et la Médiathèque départementale. A cette occasion, un défilé dans le cœur historique de la Ville enchantera la population par ses couleurs et son ambiance.

L'association Festi'Vallier, qui fêtera ses 5 ans, nous assure une programmation encore prometteuse afin de marquer ce cap !

« Un grand merci aux nombreux bénévoles pour leur implication en réunion et leur présence sur le terrain. Votre temps et votre énergie sont précieux et permettent la création de moments inoubliables ».

« LES NOUVEAUX PROJETS DE DEMAIN. »

CCAS /PAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (ou CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et législative ainsi que les actions sociales. Si son action est générale, il se développe autour de deux axes prioritaires :
→ L'action sociale et la solidarité
→ Le secteur des personnes âgées

Les personnes rencontrant des difficultés passagères peuvent aussi bénéficier de certaines aides :
→ Un relais alimentaire : distribution de denrées alimentaires collectées, et ouverture de la Banque Alimentaire de mai à octobre pour une distribution deux mercredis par mois par une équipe de bénévoles.
→ Des bons alimentaires sur demande et orientation d'un assistant social.
→ Des bons de pain.
→ Les demandes d'élection de domicile.

Les personnes âgées disposent également de plusieurs actions mises en place :

Information et orientation :
maintien à domicile, mise en place d'aide-ménagère, hébergement en maison de retraite
Constitution des demandes d'aide sociale :
Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement, dossier d'obligé alimentaire …
Mise en place du plan canicule : Actions de protection des personnes à risque en cas de fortes chaleurs, et propose à titre préventif à toute personne âgée de plus de 60 ans, handicapée, isolée et/ou fragilisée de s'inscrire sur un registre nominatif.

Le Point Accueil Social (ou PAS) est une structure de proximité dispensant écoute, information et orientation, et qui a pour objectif de :
→ Répondre aux besoins des habitants et du territoire
→ Animer la vie sociale
→ Être un lieu ressource

Il développe de nombreuses actions qui sont classées en différents pôles permettant ainsi de répondre aux besoins des habitants et du territoire :
Pôle développement du lien social et de la cohésion sociale : activités créatives, échanges et savoirs autour de la couture, de la broderie et de la cuisine, activités pour les personnes retraitées saint-valliéroises, le jardin partagé …
Pôle autonomie des habitants : apprentissage de la langue française, accompagnement à la scolarité …
Pôle accompagnement individuel : accompagnement administratif, actions collectives de sensibilisation …
Pôle accompagnement à la fonction parentale : animations familiales, accompagnement à la fonction parentale …
Pôle accueil de permanences sociales : permanences de la CAF, REMAID, CIDFF, Soliha …
Le Point Accueil Social dispose de deux postes informatiques qui sont à disposition avec internet en libre accès pour vos démarches administratives (possibilité de faire une réservation)

→ Les bureaux sont ouverts le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (fermeture à 17h30 durant les vacances scolaires), du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 11h30. Fermés le dernier vendredi de chaque mois.

Téléphone fixe : 04 75 03 02 14
Téléphone portable : 06 07 32 99 11 (Mélanie CHATAIGNER)

AVENUE BUISSON-NET

Après plusieurs mois de travaux, les avenues Désiré Valette et Eugène Buissonnet ont été inaugurées le 08 décembre 2018 pour le plus grand plaisir des riverains et de la municipalité, qui avait annoncé ce projet dans le programme du mandat. Les objectifs de cette requalification située au sud de la ville visaient d'une part à améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers, et d'autre part à donner une identité plus urbaine à cette entrée.

Entrée de ville : De quoi parle-t-on véritablement ?

L'avenue Buissonnet est souvent qualifiée d'entrée de ville, et ce à juste titre puisqu'elle permet un accès direct à l'agglomération saint-valliéroise en évitant la route nationale 7 qui un axe routier plus important.
La municipalité s'est attachée à rendre cette voie plus attrayante en lui redonnant des caractéristiques urbaines et modernes, en adéquation avec les différents travaux et aménagements menés sur la ville. L'accent qui a été mis sur la qualité des matériaux permet à la fois de bénéficier d'un confort d'utilisation, mais aussi d'un embellissement visuel, deux points essentiels dans l'attractivité d'un territoire.

3 points à l'honneur

Le programme des travaux, répartis en plusieurs tranches sur 2017 et 2018, prévoyait en effet une intervention en 3 objectifs :

→ L'embellissement de l'entrée sud de la ville qui présentait jusqu'alors un caractère fortement routier, qui a conduit à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, mais aussi au recours de matériaux plus qualitatifs et à l'intégration d'espaces plantés.

→ L'amélioration de la sécurité de tous les usagers en apaisant la circulation, notamment par la réduction de la largeur de la chaussée, la création de plateaux traversant et surélevés pour limiter la vitesse, la création de bandes cyclables.

→ Mise en séparatif des réseaux d'assainissement, jusqu'alors unitaires, afin de renouveler et de renforcer le réseau d'eau potable.

Une fois terminée, les travaux ont révélé un nouvel espace, changeant ainsi le visage de la Ville :

→ Amélioration de la qualité paysagère et valorisation de l'image de Saint-Vallier

→ Limitation de la vitesse des véhicules

→ Favorisation des modes de circulation doux avec de nouveaux trottoirs et des bandes cyclables

→ Rationalisation du stationnement

→ Remplacement de l'éclairage existant par un système plus performant et économe

Commerçants, riverains, piétons, cyclistes, automobilistes … Personne n'a été oublié dans ce projet qui apporte un véritable plus à la ville et ses habitants !

« LES TEMPS FORTS
DE LA VIE ASSOCIATIVE. »

ASSOCIATIONS

UCIA

DIPAS

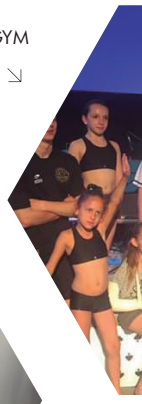
GYM

AMIL

LOISIRS
ET DÉENTE

UCIA

La carte fidélité, chèques cadeaux vendus dans les entreprises de la région et dépensés chez les commerçants de Saint-Vallier, la grande braderie de l'Ascension, les journées commerciales de printemps, octobre rose et la quinzaine d'octobre, Movember, la boutique éphémère et la quinzaine de décembre.

AMIL

4 TEMPS DE L'ASSOCIATION

- Atelier plein air pour la préparation du salon « un travail de fourmi »

+ Salon en juin à l'espace arts plastiques « un travail de fourmi » - 14 peintres exposants et 73 tableaux

+ Stage photo en mai 2018, 6 participants

+ 47 personnes pour le voyage aux Baux-de-Provence, pour le nouveau spectacle des « Carrières de lumière »

Loisirs et détente

L'association a proposé à ses 130 adhérents retraités 10 dates de rencontres :

- 3 repas au restaurant (choucroute, cabri, grenouille)
- 2 voyages à la journée (le Royan au fil de l'eau avec un déjeuner croisière ; les gorges du Doux à bord du Mastrou)
- 1 pique-nique
- 1 loto
- 2 concours de belote

Et offre chaque année un repas dansant à ses adhérents. Ce repas est largement financé par la subvention municipale. Tout ceci est possible grâce aux 14 personnes qui imaginent, préparent et organisent toutes ces manifestations une équipe dynamique et enthousiaste.

ACRDNS

Association qui a pour vocation le devoir de mémoire.

DIPAS

2018 a été marquée par le thème de la musique. Accueil de Grégory Aubert, dessinateur de BD, mais aussi musicien de blues. Son travail de dessinateur s'est attaché à nous faire partager sa passion pour cette musique, mais aussi nous a emporté par ses rythmes joués à la guitare box, lors du vernissage.

Guy Thevenon, passionné et collectionneurs d'instruments de musique du monde entier est venu nous présenter une exposition spectacle lors de l'événement « Avec des riens », salon qui réunit comme chaque année des écoles de Saint-Vallier et des environs. Il nous a fait voyager à travers le temps et l'espace.

Nous faisons notre possible au sein du DIPAS pour apporter de la culture, de la joie et du rêve à travers toutes nos manifestations.

TENNIS

YOGA

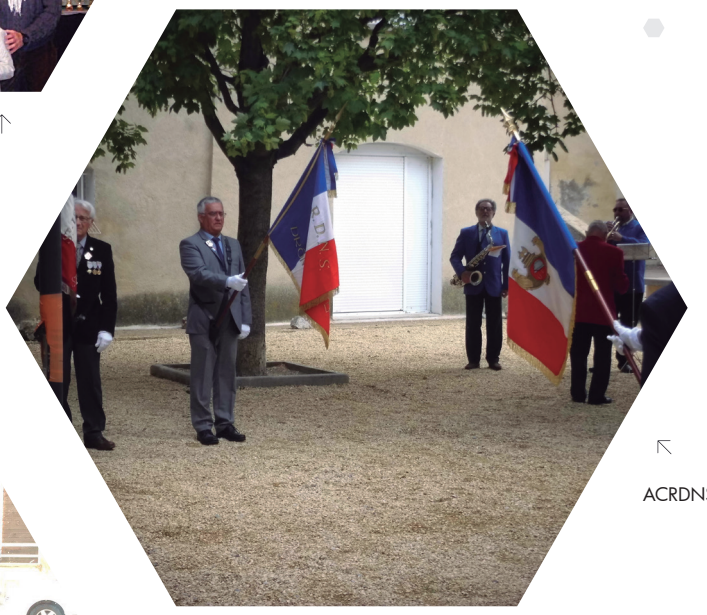

ACRDNS

ATHLETIC
HANDBALL

AMICALE
LAIQUE

Amicale Laïque

Association forte de 10 sections (anglais, country, couture, escalade, mot de passe, qi gong, randonnée, scrabble, tir à l'arc, tricot). Les temps forts sont le loto (le dernier samedi de novembre), et la rando « La saintvalliéroise » (le premier dimanche d'octobre). Les bénéfices sont reversés aux deux écoles publiques de la commune.

Gymnase municipal

Association qui a pris part à plusieurs événements (gala de noël et téléthon, démonstration pour la boressoise, démonstration pour la MJC de Chateauneuf de Galaure, démonstration pour le SVBD, participation à la vie du club pour la distillerie de St Désirat, participation au challenge Cédric Ogier du club de hand, gala de fin de saison).

Yoga

« C'est à l'initiative du Premier ministre indien Narenda Modi que l'assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi 10 décembre 2014 une résolution invitant à célébrer le 21 juin la journée du yoga, et permettre ainsi de faire connaître les bienfaits de cette pratique. 117 nations se sont associées à cette initiative ».
Le 23 juin 2018, notre association a participé à cette journée internationale du yoga sur les pelouses du centre aquatique Bleu Rive. Cet événement a permis à une quarantaine de personnes de se familiariser à la pratique du yoga, de rencontrer des professeurs expérimentés qui nous ont fait découvrir différentes formes de yoga.

Athlétic handball

Temps forts désormais annuels (matinée de ramassage des déchets, tournoi sur herbe pour les 9/11 ans, le méchoui, la choucroute, tournoi de Noël/challenge Cédric Ogier).

Tennis

Election d'un nouveau bureau, avec comme président Audouin, comme trésorier Guy Vallet et secraitaire Marthouret Teddy. D'autre membre constitue un bureau solide, est s'investissent dans un nouveau projet, porté sur le développement du club autour de sa jeunesse, en s'intégrant dans la vie associative de la commune. Dans ce projet vient évidemment en première place, le développement d'un projet sportif pour les plus jeunes, et en découle notre distinction : Une jeune membre du club, Lyse Balmelle, licencié depuis 3 ans, qui s'entraine aussi au pôle de tennis de valence, détectée l'année dernière par le comité de tennis Drôme Ardèche (représentant local de la fédération française de tennis).
Cette dernière a été récompensée de son investissement ainsi que de ses progrès sportifs par le comité (FFT). Une médaille a été remise par le président du Club François Audouin le lundi 19 novembre 2018. Par cette distinction, Lyse est la meilleure promotion pour le club au sein de la fédération de tennis, portant fièrement les couleurs du Tennis Club Saint Vallier Sarras.

www.SAINTVALLIER.FR

Mairie de Saint Vallier
Place Dr Auguste Delaye
BP 41
26241 SAINT VALLIER CEDEX

TEL : 04 75 23 07 66
FAX : 04 75 23 44 56